

## COMPTE RENDU CSE

### Infos diverses

M.BLAIN annonce la disparition des EDO le 23 JUIN 2025.

### Le service paie souffre !

FO alerte la direction sur la situation des agents du service Ressources Humaines -Paie. Les collègues sont en état d'épuisement dû à la fois à un manque d'effectif chronique (- 3 prévu en 2025) et au nouveau logiciel OSIRHIS qui dysfonctionne depuis sa mise en place le 01/01/2025.

Quelques dysfonctionnements OSIRHIS relevés :

- Des données personnelles qui peuvent être erronées. Il est recommandé à chacun de vérifier ses attestations car les adresses et dates indiquées ne sont pas toujours les bonnes. Des anomalies constatées sur certains éléments, par exemple les dates ancienneté des réembauches et des titularisations depuis janvier 2025.
- Des agents en cours de sanction disciplinaires, suspendus qui se retrouvent payés.
- L'outil ne gère pas les rapprochements paie / indemnités journalières de sécurité sociale CPAM
- Il est impossible de modifier la saisie des CESU et tickets resto

La consigne donnée aux agents travaillant dans ce service est de "forcer" systématiquement la saisie en cas d'anomalie.

La direction dit accompagner les collaborateurs.

Elle reconnaît cependant un premier semestre très compliqué suite au déploiement de ce nouveau logiciel. Pour traiter ces dysfonctionnements, des heures supplémentaires ont été réalisées en 2024 et se poursuivent en 2025. La direction affirme qu'une fois le logiciel entièrement installé, il sera plus "efficace" et règlera de fait le problème de la surcharge de ces agents !

### Arrêté des comptes du CSE pour l'année 2024

A la clôture de l'exercice comptable 2024, le solde total sur le compte ASC du CSE s'élève à + 524 529 €.

### Vote du budget de 500 000 € pour les projets collectifs ASC du CSE

#### **Force ouvrière s'est prononcé Contre**

Nous ne sommes plus en accord avec la politique des projets collectifs. FO considère que les prestations ne profitent actuellement pas à tout le personnel. En effet, nous notons une répartition géographique inéquitable des projets sur le

territoire PACA, avec en plus, des tirages aux sorts qui laissent sur le carreau bon nombre d'entre nous !

Le budget a été voté favorablement par le bureau du CSE actuel (FSU, CGT, SNAP).

## Information en vue d'une consultation sur le PAPERIPACT 2025

Le PAPERIPACT a été présenté aux élus, c'est un document légal obligatoire pour les entreprises d'au moins 50 salariés, dans lequel on définit, sur une ou plusieurs années, les actions de prévention qui doivent agir sur les risques professionnels identifiés.

## Etat d'avancement de l'XP MSA dans les agences PACA

Pour outiller les conseillers dans le cadre de l'accompagnement intensif rénové l'atelier "Développer, donner le pouvoir d'agir" sera créé et déployé en priorité pour les agences qui testent ce projet.

Pour les élus, le coût de plusieurs millions d'euros concernant les parcours socio-professionnels pose question, dans la mesure où il existe déjà des structures pouvant assurer le suivi de ces demandeurs d'emploi externe à France Travail. Une économie substantielle pourrait être réalisée sur ce volet.

Concernant les demandeurs d'emploi en Suivi délégué (PNI) la direction informe que des travaux avec la DG sont en cours afin d'automatiser l'orientation de ce public.

### Déclaration FO

Sans surprise et pour faire référence à l'approche Nudge page 8 du document, nous en sommes à coller des mouches dans les urinoirs ! (Le concept Nudge consiste à changer quelques éléments de l'environnement du décideur pour le pousser à « mieux » agir. Pour faire simple, il s'agit d'une technique de manipulation sans effet sur le long terme).

Pour FO, le seul enseignement à tirer de cette XP MSA est la dégradation des conditions de travail des collègues, avec un net décalage entre la promesse SI et la réalité quotidienne en agence. Cette XP est par ailleurs, rejeté massivement par les conseillers du terrain dans un contexte criant de manque de moyens.

Nous rappelons, que la DG reconnaît les dysfonctionnements remontés et indique que l'expérimentation ne répond pas encore aux attentes avec des retours terrain qui mettent en évidence des lourdeurs administratives.

La DG reconnaît également que le schéma ne fonctionne globalement pas, car « nous n'avons pas les MOYENS nécessaires pour accompagner le public ».

C'est bien la loi pour le plein emploi qui pousse France Travail à mettre en œuvre ce type d'expérimentation.

Force Ouvrière revendique l'abrogation de la loi pour le plein emploi.

Pour l'année 2024, 5116 demandes de médiation de la part des demandeurs d'emploi ont été recensées. Comparé à 2023, cela représente une hausse de 16% en PACA contre 11% au niveau national. En moyenne une demande de médiation sur deux aboutie. Les demandes rejetées ont été renvoyées auprès des agences pour traitement.

Le service médiation développe des relations privilégiées avec les tribunaux. Un club Interinstitutionnel (CPAM, CAF, CARSAT) existe désormais et permet une forme de Co-médiation.

Il est relevé que la mise en place du CRI CSP à fait baisser le volume de demandes.

A noter, que les sujets relevant de l'ARE ne concernent pas la Médiation Préalable Obligatoire (MPO), cela doit passer par le Tribunal administratif. A savoir, qu'un juge à toute autorité à demander une médiation même si cela ne dépend pas de la MPO.

## Vos élus & représentant FO au CSE



	Collège 1	Collège 2	Collège 3	Représentant Syndical
Titulaire	Nathalie CABASSON	Fabrice SMACCHIA	Patrick CAMPANELLA	Marc-Antoine PÉAN
Suppléant	Muriel NOTARI	ÉRIC PROTÉGONE	Christophe VIGUIÉ	
Titulaire	Frédéric ARRIVÉ	Érika Moyse		
Suppléant	Régis CUQUEL	Dany KOSKAS		
Titulaire		Stéphane JONCOUR		
Suppléant		Sébastien MOULLET		